



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation WWF France

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020
Fondation WWF France
35-37, rue Baudin - 93310 Le Pré Saint Gervais
Ce rapport contient 46 pages
Référence : EB/AD/EJ/SM



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation WWF France

Siège social : 35-37, rue Baudin - 93310 Le Pré Saint Gervais

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

Aux administrateurs de la Fondation WWF France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation WWF France relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 17 décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Compte Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

- dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note « Règles et méthodes relatives à l'élaboration du Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public » de l'annexe :
 - font l'objet d'une information appropriée ;
 - sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 ;
 - ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier arrêté le 17 décembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au conseil d'administration appelés à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 17 décembre 2020

KPMG S.A.



Erik Boulois
Associé

FONDATION WWF FRANCE

35-37 RUE BAUDIN
93310 LE PRE-SAINT-GERVAIS

Exercice clos le : 30 juin 2020

SIREN : 302 518 667

Comptes Annuels

BILAN - ACTIF

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

ACTIF	Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020			01/07/2018 au 30/06/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	511 266	268 895	242 371	56 850
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	106 743		106 743	246 034
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	3 048 836	61 761	2 987 075	2 982 863
Constructions	7 659 150	743 268	6 915 882	7 201 460
Installations techniques, matériels	108 942	106 268	2 674	8 714
Autres immobilisations corporelles	542 775	417 989	124 786	246 312
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations	9 622		9 622	9 622
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	153 488		153 488	134 908
Autres immobilisations financières	110 836		110 836	106 768
TOTAL (I)	12 251 661	1 598 182	10 653 479	10 993 532
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	2 062 005	56 905	2 005 099	1 503 828
Autres	2 241 583		2 241 583	1 736 916
Valeurs mobilières de placement	1 022 016		1 022 016	3 816 724
Disponibilités	20 063 486		20 063 486	11 858 486
Charges constatées d'avance (3)	2 121 153		2 121 153	753 039
TOTAL (III)	27 510 243	56 905	27 453 337	19 668 993
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	39 761 903	1 655 087	38 106 816	30 662 526

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

BILAN - PASSIF

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

PASSIF	Du 01/07/2019 au 30/06/2020	Du 01/07/2018 au 30/06/2019
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	9 153 845	9 153 845
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	12 003 168	11 852 542
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	1 585 848	150 626
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	22 742 861	21 157 013
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	28 910	45 062
Provisions pour charges	18 293	13 700
TOTAL (III)	47 203	58 763
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources	3 555 115	2 383 442
TOTAL (IV)	3 555 115	2 383 442
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		484 567
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 150 869	1 371 960
Dettes fiscales et sociales	2 589 173	2 337 221
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 530
Autres dettes	1 160 589	1 198 768
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	5 861 006	1 669 262
TOTAL (V)	11 761 637	7 063 308
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	38 106 816	30 662 526

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

11 761 637

7 063 308

484 567

COMPTE DE RÉSULTAT

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

	Du 01/07/19 au 30/06/20	Du 01/07/18 au 30/06/19
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	11 673	8 578
Production vendue de biens		
Production vendue de services	1 050 106	17 611
Production vendue de travaux		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 144 173	2 238 455
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	70 950	1 240 738
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	23 725 099	20 686 796
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	27 002 001	24 192 178
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises	15 071	45 677
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures	7 753	16 915
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	9 639 027	11 565 390
Impôts, taxes et versements assimilés	695 511	572 305
Salaires et traitements	5 980 981	5 198 772
Charges sociales	2 787 166	2 492 524
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	507 240	412 566
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	4 905	54 000
Dotations aux provisions	16 566	41 312
Subventions accordées par l'association	2 656 538	1 750 181
Autres charges	1 934 217	2 062 859
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	24 244 975	24 212 501
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	2 757 026	-20 323
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	20 662	72 403
Autres intérêts et produits assimilés	4 886	2 046
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	2 875	142
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	28 422	74 591
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	25 501	58
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	25 501	58
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	2 920	74 533

COMPTE DE RÉSULTAT

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

	Du 01/07/19 au 30/06/20	Du 01/07/18 au 30/06/19
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	4 340	57 321
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	4 340	57 321
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	5 039	1 282
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 727	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	6 766	1 282
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-2 426	56 039
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	2 757 521	110 249
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	1 015 162	1 895 260
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	2 186 835	1 854 883
TOTAL DES PRODUITS	28 049 925	26 219 351
TOTAL DES CHARGES	26 464 077	26 068 725
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	1 585 848	150 626
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat	177 979	121 090
Prestations en nature	114 795	963 262
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS	292 775	1 084 352
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	114 795	963 262
Personnel bénévole	177 979	121 090
TOTAL CHARGES	292 775	1 084 352
TOTAL	1 585 848	150 626

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	2
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	2
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES.....	8
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS.....	10
ÉTAT DES DEPRECIATIONS.....	11
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN.....	12
LISTE DES FILLIALES ET PARTICIPATIONS.....	13
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES.....	14
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF.....	15
TABEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS.....	16
TABEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS.....	17
TABEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS.....	19
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES.....	20
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF.....	21
LES ENGAGEMENTS.....	22
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	23
LES EFFECTIFS.....	24
TRANSFERT DE CHARGE.....	25
COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLECTEES AUPRES DU PUBLIC.....	26

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020 dont le total est de 38 106 816,01 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 1 585 848,01 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/11/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant l'observation d'un retard substantiel des activités dû à la crise du COVID-19 et du confinement afférent dans le monde entier.

La pandémie a également entraîné le retard du Congrès Mondial de l'UICN ainsi que le One Planet Summit. Le WWF France est mobilisé dans le Plan de relance du gouvernement français, notamment sur les éco-conditionnalités, mesures sectorielles, et rôle des collectivités territoriales.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Fondation a arrêté ses comptes conformément au règlement du CRC n°99-01 du 16 février 1999, au règlement 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable et intégrant le règlement ANC 2016-07 applicable aux fondations et fonds de dotation et aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les comptes annuels sont établis en euros.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Le bâtiment a été décomposé par composants. La méthode est explicitée dans la rubrique "immobilisations" de l'annexe.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Le bâtiment a été décomposé par composants de la manière suivante.

La structure du bâtiment a été amorti sur une durée de 40 ans.

Les travaux de reconstruction et d'aménagement ont été décomposés selon le détail présenté dans la rubrique "détails des amortissements".

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	15 à 40 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 à 40 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
- Matériels et outillages	3 à 10 ans
- Matériel bureau/informatique	3 à 20 ans
- Matériel de transport	3 à 10 ans

La décomposition des immobilisations n'a pas entraîné la création de composants distincts des rubriques de comptes déjà existantes.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN -PASSIF

Fonds propres

Les fonds propres de la Fondation sont composés d'une dotation immobilière et d'une dotation statutaire, de l'apport initial sans droit de reprise, des legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, des subventions d'investissement, des réserves libres et du résultat de l'exercice.

Dotation immobilière

La dotation immobilière est composée des terrains affectés à la dotation de la Fondation et augmentée du solde de la dotation mobilière en vue de l'acquisition et de la rénovation du futur siège social situé au Pré-Saint-Gervais (93).

Dotation statutaire

La dotation statutaire s'accroît conformément à l'article 10 des statuts, d'une fraction de l'excédent des ressources annuelles nécessaire au maintien de sa valeur.

Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés

Sont inscrites à ce poste, les immobilisations, et notamment les terrains, reçues par legs ou donations.

Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'organisme

Ce poste est constitué des subventions d'investissement qui ont permis de financer les terrains à l'actif du bilan de la Fondation et pour lesquels elle n'a pas d'obligation de renouvellement. Ces subventions sont rapportées au résultat à raison d'un dixième par an jusqu'à leur amortissement total.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques connus ou estimés à la clôture.

Si des risques et pertes ne sont pas mesurables à la date d'établissement des comptes annuels, une information est donnée en annexe.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de la fondation,
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

Le projet est défini par l'organe compétent.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris en résultat, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

REGLES ET METHODES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Traitement des legs et donations

Dès l'information d'un legs par le notaire ou autre tiers, un courrier d'accusé de réception est envoyé avec les statuts et la reconnaissance d'utilité publique de la Fondation.

Un dossier nominatif complet est constitué avant de le présenter pour approbation au Bureau de la Fondation qui a une délégation de pouvoir du Conseil d'Administration en matière d'approbation et de traitement des legs attribués à la Fondation. Il peut être présenté directement au Conseil d'administration.

Après la tenue du Bureau, un extrait de la délibération est adressé au notaire lequel rassemble l'ensemble des pièces constitutives du dossier pour diligenter la succession.

L'article 4 de l'ordonnance n°2016-904 est pris en application de l'article 62 de la loi n° 2015-856 du 31 juillet 2015 relative à l'économie sociale et solidaire, publiée au Journal officiel du 1er août 2015, supprime le pouvoir d'opposition du préfet à l'acceptation d'une libéralité pour les ARUP et les FRUP.

La comptabilisation des opérations liées aux legs s'effectue au fur et à mesure des encaissements au crédit du compte 475 « Legs et donations en cours de réalisation » pour les montants encaissés.

Lors de la réalisation effective du legs (clôture de l'opération de legs), le compte de produits d'exploitation est crédité du montant, exact et définitif de l'opération, par le débit du compte 475 « Legs et donations en cours de réalisation » qui est ainsi soldé. Cette réalisation est considérée comme effective et définitive lors de l'obtention de l'acte authentique de vente

Dons

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quelle que soit leur destination finale, financement de dépenses à caractère de charges ou à caractère d'investissement.

Compte tenu du fait qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques, cartes bleues ou virements ;
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire.

Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont traitées conformément aux dispositions du règlement 99.01 du Comité de la Réglementation Comptable. La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en "Produits constatés d'avance", et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture de l'exercice donne lieu au constat d'une charge, en "Engagement à réaliser sur ressources affectées".

L'octroi des subventions est formalisé par la signature de conventions entre le financeur et la fondation bénéficiaire qui peuvent contenir :

- des conditions suspensives relatives à la mise en place et aux versements des subventions
- des conditions résolutives relatives à la non-utilisation des fonds ou à leur utilisation à des fins autres que celles pour lesquelles les fonds ont été versés.

Une subvention assortie d'une condition suspensive non-levée n'est pas acquise et n'est donc pas enregistrée en produit.

En revanche, la condition résolutive ne suspend pas l'enregistrement de la subvention qui se trouve acquise dès la décision d'octroi.

S'il existe un risque de reversement partiel ou de remboursement des dépenses non-éligibles au titre de la subvention, il conviendra d'en tirer les conséquences dans les comptes :

- inscription d'une provision pour reversement de subvention
- inscription d'une dette (subvention partielle ou totale à reverser) envers le financeur.

Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non-utilisées des exercices antérieurs".

A la clôture, un complément de dotation ou de reprise est comptabilisé afin d'ajuster les fonds dédiés restants.

Valorisation du bénévolat et des prestations en nature

Le nombre approximatif d'acteurs bénévoles et les heures réalisées sont estimés, à partir d'un récapitulatif mensuel établi par le service bénévolat par type de mission et région.

Les prestations en nature sont valorisées en hors bilan sur la base des informations transmises par les tiers.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations			
					suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	494 660		405 167		
CORPORELLES	Terrains			3 044 624		4 213		
	Constructions	Sur sol propre		7 447 692				
		Sur sol d'autrui						
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.		234 963				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			108 942				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		33 417				
		Matériel de transport		49 049				
		Matériel de bureau & mobilier informatique		419 828		40 481		
		Emballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
TOTAL				11 338 515		44 693		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			9 622				
	Autres participations							
	Autres titres immobilisés							
	Prêts et autres immobilisations financières			241 676		22 648		
TOTAL				251 299		22 648		
TOTAL GENERAL				12 084 474		472 508		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
				par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL	281 817		618 010		
CORPORELLES	Terrains		23 504		3 048 836			
	Constructions	Sur sol propre			7 447 692			
		Sur sol d'autrui						
		Inst. gal. agen. amé. cons			211 458			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						108 942	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers					33 417	
		Matériel de transport					49 049	
		Mat. bureau, inform., mobilier					460 309	
		Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
TOTAL				23 504		11 359 704		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations				9 622			
	Autres titres immobilisés							
	Prêts & autres immob. financières				264 324			
TOTAL						273 947		
TOTAL GENERAL				305 321		12 251 661		

APPROCHE PAR COMPOSANTS

Le bâtiment a été décomposé par composants de la manière suivante.

La structure du bâtiment a été amorti sur une durée de 40 ans.

Les travaux de reconstruction et d'aménagement ont été décomposés selon les composants suivants :

- Gros œuvre et Traitement des façades : durée d'amortissement 40 ans
- Menuiseries extérieures, chauffage, ventilation, électricité : durée d'amortissement 25 ans
- Serrurerie, Menuiseries intérieures, sols, faux plafonds : durée d'amortissement 20 ans
- Etanchéité, peinture, ascenseur : durée d'amortissement 15 ans

les autres factures ont été amorties selon la durée moyenne soit 25 ans.

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	191 775	77 120		268 895
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	481 195	262 073		743 268
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		100 228	6 040		106 268
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	30 645	35 840		66 485
	Matériel de transport	49 049			49 049
	Mat. bureau et informatiq., mob.	176 288	127 981	1 813	302 455
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	837 405	431 934	1 813	1 267 526
	TOTAL GENERAL	1 029 180	509 054	1 813	1 536 421

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
A. Immob. incorpor.							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
	TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations							
	TOTAL GÉNÉRAL						
	Total général non ventilé						

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains	61 761			61 761
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL	61 761			61 761
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	61 761			61 761

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	45 062		16 152	28 910
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	13 700	18 293	13 700	18 293
TOTAL		58 763	18 293	29 852	47 203
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	61 761			61 761
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	54 000	4 905	2 000	56 905
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL		115 761	4 905	2 000	118 666
TOTAL GÉNÉRAL		174 524	23 199	31 852	165 870
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		16 566	31 852	
	- financières				
	- exceptionnelles		1 727		
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) EURL PANDA - 35-37 RUE BAUDIN 93310 LE PRE SAINT GE	7 622	1 857 092	100,00	930 652
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A : a. Françaises b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	153 488		153 488
	Autres immobilisations financières	110 836		110 836
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	52 000		52 000
	Autres créances clients	2 010 005	2 010 005	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	6 281	6 281	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 059	4 059	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	1 413 741	1 413 741	
	Groupe et associés (2)	502 425	502 425	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	315 076	315 076	
	Charges constatées d'avance	2 121 153	2 121 153	
TOTAUX		6 689 065	6 372 740	316 324
Renvois				
(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice	18 580		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La composition du portefeuille s'établit en fonction d'un critère de moindre risque, avec un capital et un rendement garantis.

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
COMPTE SUR LIVRETS	1 021 979,34	1 021 979,34		
ACTIONS	36,50	36,50		
TOTAL VPM	1 022 015,84	1 022 015,84		

Les comptes à terme sont enregistrés dans le poste disponibilité.

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
CAT ECHEANCE 3 ANS 25/06/23	2 000 000,00	2 000 000,00		
CAT ECHEANCE 3 ANS 25/06/23	3 000 000,00	3 000 000,00		
TOTAL	5 000 000,00	5 000 000,00		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance concernent principalement des contributions financières aux partenaires sur les projets constatées d'avance pour 2 014 K€ ainsi que des charges externes pour 107 K€.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 121 153
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	2 121 153

PRODUITS À RECEVOIR

Les produits à recevoir comprennent principalement les subventions à recevoir pour un montant de 593 K€.

Les autres créances comprennent les mécénats à recevoir pour un montant de 359 K€.

Le détail des mécénats à recevoir n'est pas communiqué, cela reviendrait à communiquer le nom des partenaires de la Fondation WWF France.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

FONDS ASSOCIATIFS	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat 2018/2019	Résultat 2019/2020	Solde à la fin de l'exercice
Dotation	8 094 673	-	-	8 094 673
<i>Dotation immobilière</i>	<i>7 505 743</i>			<i>7 505 743</i>
<i>Complément de dotation GP</i>	<i>431 004</i>			<i>431 004</i>
<i>Complément de dotation non GP</i>	<i>157 926</i>			<i>157 926</i>
Apport initial sans droit de reprise	906 225			906 225
Legs et donations avec contrepartie à l'actif immobilisé	152 947			152 947
Total des fonds associatifs sans droit de reprise	9 153 845	-	-	9 153 845
Autres réserves issues de la Générosité du Public	6 883 741	254 259		7 138 000
Autres réserves non issues de la Générosité du Public	4 735 712	- 45 319		4 690 392
Réserves océans	233 089	- 58 314		174 775
Total des autres réserves	11 852 542	150 626	-	12 003 168
Résultat	150 626	- 150 626	1 585 848	1 585 848
TOTAL DES FONDS PROPRES	21 157 013	-	1 585 848	22 742 861
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES	-	-	-	-
TOTAL	21 157 013	-	1 585 848	22 742 861

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS AFFECTÉS

Les fonds dédiés au passif enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés au 30 juin 2020 s'établissent à 3 555 K€ contre 2 383 K€ l'année précédente.

Les fonds dédiés sont constitués des fonds dédiés issus de la générosité du public dont les legs et des fonds privés.

Situations Ressources	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A-B+C
GP - INTENATIONAUX *	2015		681	-	-	681
GP - INTENATIONAUX *	2015		452	-	-	452
GP - OMR REUNION *	2015		9 831	-	-	9 831
GP - PROTECTION DU TIGRES *	2016		105 038	-	-	105 038
GP - OUGANDA	2016		163	163	-	-
GP - TORTUES *	2016		664	-	-	664
GP - STRATEGIE 20 *	2016		25 000	-	-	25 000
GP - OURS	2017		4	4	-	-
GP - GRANDS CARNIVORES LOUP *	2017		15 364	-	-	15 364
GP - ACTION OR ORPAILLAGE	2017		28 047	22 726	-	5 321
GP - JAGUAR *	2017		4 496	365	-	4 131
GP - PROTECTION DU TIGRES *	2017		3 989	-	-	3 989
GP - DAUPHIN DU JAPON *	2017		100	-	-	100
GP - MADAGASCAR *	2017		2 021	-	-	2 021
GP - OUGANDA	2017		25 008	25 008	-	0
GP - CENTRAL DO CERRADO	2018		30 000	30 000	7 409	7 409
GP - GRANDS CARNIVORES LYNX	2018		1 644	1 644	-	0
GP - FORET PRIMAIRE	2018		16 449	11 449	170	5 170
GP - PANTHERES DES NEIGES	2018		5 000	5 000	-	-
GP - TRIDOM ELEPHANTS D'AFRIQUE	2018		13 083	13 083	-	-
GP - PROTECTION DU TIGRES	2018		10 741	-	-	10 741
GP - TORTUES	2018		39 500	16 500	-	23 000
GP - PANTHERES DES NEIGES	2019		2 434	2 434	-	-
GP - GRANDS CARNIVORES LOUP	2019		50 200	-	-	50 200
GP - PPCE	2019		8 533	4 266	-	4 266
GP - PRACTICE CLIMAT	2019		22 000	11 000	-	11 000
GP - GRANDS CARNIVORES LYNX	2019		102 979	23 388	-	79 591
GP - GRANDS CARNIVORES LYNX	2019		-	-	30 656	30 656
GP - LEGS ALINE MANTEL	2019		777 994	77 048	-	700 946
GP - FEMMES SOLAIRES MADAGASCAR	2019		-	-	9 300	9 300
GP - RESTAURATION FORET NOUVELLE CALEDONIE	2019		-	251	251	-
GP - PUIITS DE CARBONE	2020		-	-	30 261	30 261
GP - GRANDS CARNIVORES LOUP	2020		-	-	50 000	50 000
GP - MONT-BLANC	2020		-	-	7 500	7 500
GP - EURO LARGE CARNIVORES	2020		-	-	7 500	7 500
GP - GRANDS CARNIVORES LOUP	2020		-	-	7 500	7 500
GP - GRANDS CARNIVORES LYNX	2020		-	-	7 500	7 500
GP - PROJETS	2020		-	29 321	29 321	-
GP - OMG REUNION	2020		-	-	14 858	14 858
GP - URGENCE AUSTRALIE	2020		-	-	577 458	577 458
Sous - Total			1 301 415	273 652	779 684	1 807 448

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

Situations Ressources	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A-B+C
FP - MATO GROSSO *	2017		45 352	-	-	45 352
FP - EDITION *	2017		20 000	-	-	20 000
FP - HUILE DE PALME MALAISIE *	2017		8 145	-	-	8 145
FP - AQUACULTURE EN CHINE	2017		29 609	29 609	-	0
FP - TOUR DU VALAT	2017		87 505	85 779	-	1 726
FP - MATO GROSSO *	2017		9 486	-	-	9 486
FP - CAPITAL NATUREL	2018		102 658	102 658	-	-
FP - PROTECTION DU TIGRE	2018		29 589	-	10 510	40 099
FP - PRACTICE CLIMAT	2018		57 057	-	-	57 057
FP - MATO GROSSO	2018		4 404	4 404	-	-
FP - AFRICA TWIX	2018		276	276	-	-
FP - HUILE DE PALME MALAISIE	2018		19 116	-	-	19 116
FP - TIGRES	2019		78 000	-	-	78 000
FP - AFRICA TWIX	2019		71 326	71 326	-	-
FP - TOUR DU VALAT	2019		31 037	-	-	31 037
FP - FORET DE CHINE	2019		127 649	127 649	-	-
FP - BRESIL	2019		30 000	-	-	30 000
FP - PPMC INDE	2019		79 847	18 395	-	61 452
FP - PROJET PLASTIQUE	2019		80 000	80 000	-	-
FP - MATO GROSSO	2019		45 970	45 970	-	-
FP - HUILE DE PALM MALAISIE	2019		100 000	65 000	-	35 000
FP - GRANDS CARNIVORES LYNX	2019		25 000	25 000	-	-
FP - PNR CAMARGUE	2019		-	-	199 495	199 495
FP - CAOUTCHOUC	2019		-	6 667	7 251	584
FP - CAPITAL NATUREL	2019		-	20 944	205 740	184 796
FP - PROJET PLASTIQUE	2019		-	11 343	160 300	148 957
FP - FORETS MEXIQUE	2019		-	19 000	19 000	-
FP - ORGANIC RICE CHINE	2019		-	25 834	51 052	25 218
FP - FORETS MEXIQUE	2019		-	1 186	1 186	-
FP - FILIERE BIO LAIT	2019		-	-	237 534	237 534
FP - JAMBI	2020		-	-	52 976	52 976
FP - ENERGIE	2020		-	-	6 033	6 033
FP - TIGRES	2020		-	470	470	-
FP - PEM NOUVELLE CALEDONIE	2020		-	-	24 967	24 967
FP - RESTAURATION MASSIVE	2020		-	-	9 379	9 379
FP - MARINA TOUR	2020		-	-	124 712	124 712
FP - PFNL CERRADO	2020		-	-	80 822	80 822
FP - URGENCE AUSTRALIE	2020		-	-	55 245	55 245
FP - URGENCE AUSTRALIE	2020		-	-	10 000	10 000
FP - URGENCE AUSTRALIE	2020		-	-	11 500	11 500
FP - COMMERCE ILLÉGAL	2020		-	-	138 978	138 978
Sous - Total			1 082 026	741 510	1 407 150	1 747 666
TOTAL			2 383 442	1 015 162	2 186 835	3 555 115

*fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été comptabilisée au cours des deux derniers exercices

TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

Les montants des legs en cours au 30 06 2020 s'élève à 780 K€ contre 825 K€ au 30 06 2019. Ils figurent dans le poste "autres dettes".

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Pour les échéances des dettes , lorsque l'information est disponible, elle est prise en compte.

Dans le cas contraire, il a été privilégié un classement en échéance à court terme.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	2 150 869	2 150 869		
Personnel & comptes rattachés	959 726	959 726		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	1 064 344	1 064 344		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	193 418	193 418		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	371 685	371 685		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 160 589	1 160 589		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 861 006	5 861 006		
TOTAUX	11 761 637	11 761 637		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance concernent principalement les mécénats se rapportant aux exercices suivants pour un montant de 1 138 K€ et les subventions constatées d'avance pour 4 723 K€.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	5 861 006
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	5 861 006

CHARGES À PAYER

Les charges à payer comprennent principalement les éléments suivants :

- les factures non parvenues fournisseurs pour 1 329 K€ (dont 485 K€ issues de la filiale EURL PANDA)
- les postes relatifs au personnel, provisions pour primes et pour congés payés pour 1 520 K€

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 328 425
Dettes fiscales et sociales	1 559 953
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 602
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	2 891 980

ENGAGEMENTS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 528 331,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	0,60 %
Départ volontaire à	65 ans
Taux de turn over	35,00 %
Taux de charges sociales	60 %

L'âge moyen de l'effectif est de 37.45 ans et l'ancienneté moyenne est de 5.26 ans.

ENGAGEMENTS REÇUS

A la clôture de l'exercice clos au 30 06 2020, les legs acceptés par les organes statutairement compétents sont estimés à 6 973 K€ contre 6 036 K€ l'exercice précédent.

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Legs acceptés par les organes statutairement compétents	6 972 559					6 972 559
TOTAL	6 972 559					6 972 559

HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	71 409	62 400
TOTAL	71 409	62 400

LES EFFECTIFS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés ne peut- être communiqué car cela consisterait à communiquer une rémunération individuelle.

Les administrateurs ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur fonction.

RÉMUNÉRATIONS DES SALARIES

Le montant global des rémunérations brutes annuelles versées aux trois personnes les mieux rémunérées s'est élevé en 2019/2020 à 271 K€.

EFFECTIF MOYEN

	30/06/2020	30/06/2019
Personnel salarié :	115,00	113,00
Ingénieurs et cadres	105,00	103,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	10,00	10,00
Ouvriers		

TRANSFERT DE CHARGES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges correspondaient principalement aux refacturations de charges engagées au profit de la filiale PANDA pour un montant de 756 K€ au titre de l'exercice clos au 30 06 2019.

Au titre de l'exercice clos au 30 06 2020, les refacturations de charges engagées au profit de la filiale PANDA sont enregistrées dans un compte de vente 708.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

Le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public est établi conformément aux dispositions de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993. Le Compte d'Emploi des Ressources regroupe l'ensemble des opérations de la Fondation WWF - France.
L'application du CRC 2008-12 du 7 Mai 2008 a été mise en place à partir de l'exercice 2009-2010, le règlement s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009.
Une note précisant les modalités d'élaboration du CER est annexée.

Les informations comptables telles que présentées dans le compte de résultat font l'objet de reclassements analytiques résumés ci-dessous :

- Tableau de passage de la comptabilité au CER
- Tableau de répartition des charges du département de la générosité du public par canaux
- Tableau d'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public
- Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du public

Règles et méthodes relatives à l'élaboration du Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

1 Cadre légal de référence

Le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public est établi conformément aux dispositions de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993.

Le Compte d'Emploi des Ressources regroupe l'ensemble des opérations de la Fondation WWF – France. L'application du CRC 2008-12 du 7 Mai 2008 a été mise en place à partir de l'exercice 2009-2010, le règlement s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009.

Dans ce cadre, le conseil d'administration du 12 Octobre 2017 a entériné certaines évolutions dans la présentation du Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du public consistant notamment à :

- Valoriser les coûts de personnel au coût complet,
- Actualiser les règles de gestion au niveau des départements.

Les règles de valorisation du coût complet ainsi que les règles de gestion sont décrites ci-après.

2 Missions sociales

Conformément aux statuts, les missions sociales de la Fondation WWF France répondent à l'objectif suivant
« la protection de l'environnement, incluant la protection de la faune et la flore, des sites, des eaux, des sols et des autres ressources naturelles. »

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

Afin d'atteindre cet objectif, deux types d'action sont menés :

- la mise en œuvre de programmes, « soit directement, soit indirectement en associant d'autres organismes à la réalisation de ces actions et programmes ». Ceci inclut notamment la contribution aux actions menées par le réseau à l'international.

Il s'agit de l'ensemble des programmes de conservation, menés en France ou à l'étranger, incluant la participation aux programmes du réseau WWF. Les programmes de conservation sont déclinés en programmes, à savoir Climat-Energie Infrastructure durable, Production-Consommation durable & Economie circulaire, Relations internationales et développement, Biodiversité, espèce et Patrimoine naturel, Alpes, Méditerranée Marine, France Ultra Marine principalement en Guyane et Nouvelle Calédonie et capacité abritante.

- « la sensibilisation, l'information et l'éducation de tous publics par tous moyens sur les questions et enjeux relatifs à la conservation et à la protection du patrimoine naturel, ainsi qu'aux attitudes, méthodes et actions susceptibles de contribuer à sa valorisation par l'organisation de rencontres, forums et colloques et la diffusion de revues et bulletins ». La notion de public inclut les particuliers et les personnes morales (entreprises, collectivités publiques, associations) avec lesquelles le réseau WWF travaille depuis sa création.

Il s'agit de

- l'ensemble des actions menées par le service mobilisation bénévolat. Ces actions correspondent en effet à un travail de sensibilisation du grand public.

- la partie sensibilisation des actions menées par le département générosité du public. En effet, le grand public est sensibilisé par des actions menées dans la rue, aussi bien que par la réception à domicile ou sur internet d'informations expliquant ce que fait le WWF.

- la partie sensibilisation menée par le département des relations entreprises. La volonté de ce département est de travailler de concert avec les entreprises pour que celles-ci mènent des démarches de développement durable. A ce titre, le département relations entreprises consacre des moyens.

- d'une partie des actions menées par le département communication du WWF France portant sur un soutien aux programmes, en terme de visibilité auprès du grand public.

- d'une partie des actions menées au niveau de la direction générale correspondant à des opérations de lobbying auprès des collectivités locales, des pouvoirs publics et des institutions européennes et/ ou internationales pour transformer les législations en vigueur ou les faire appliquer. Par ailleurs, toutes les actions visant à étendre une stratégie d'influence sont considérées comme des missions sociales à part entière.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

L'affectation des emplois aux missions sociales s'effectue en prenant en compte

- les frais directs de chaque programme
- des frais de structure évalués à travers une valorisation de la masse salariale au cout complet.

Les temps passés par les salariés de la fondation sur les missions sociales sont valorisés avec un cout complet intégrant :

- Les couts de direction générale hors charges directes et indirectes du programme Lobbying ;
- Les couts du département de secrétariat général, hors charges directes imputées aux programmes, au suivi des legs et hors charges non imputables au cout complet.

A ce titre les emplois aux missions sociales intègrent notamment :

- Une quote-part de la redevance internationale comptabilisée au cours de l'exercice comptable correspondant à la redevance liée aux programmes et au financement du réseau,
- Les charges directes et indirectes issues du département « Générosité du Public » sont affectés en missions sociales conformément au tableau 3 ci-dessous ;
- 69% des temps de prospection du département des relations entreprises ;
- Concernant l'activité de communication, une partie des dépenses du département dédié est affectée soit en mission sociale de sensibilisation, soit en frais de fonctionnement sur la base des temps réels affectés par les collaborateurs.

Ainsi nous considérons qu'une partie des frais issus du département de la générosité du public permet de sensibiliser le grand public à nos actions, sans qu'il devienne par ailleurs donateur. Ceci représente un emploi affecté aux missions sociales.

Par ailleurs, une partie des frais des relations entreprises est liée à un travail d'accompagnement et constitue à ce titre une mission sociale de sensibilisation auprès de ce public.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

3 Définition, contenu et méthode de calcul des frais de collecte de fonds

Les frais de collecte de fonds se décomposent en frais d'appel à la générosité du public et en frais de recherche des autres fonds privés.

Les frais de recherche de fonds correspondent aux charges directes des départements concernés non affectées à la sensibilisation du grand public ou à l'accompagnement des entreprises, augmentées de frais de structure évalués à travers une valorisation de la masse salariale au cout complet.

Les temps passés par les salariés de la fondation sur la collecte de fonds sont valorisés avec le cout complet évalué selon la méthode définie au paragraphe « 2. Missions sociales ».

A ce titre les frais de collecte de fonds intègrent notamment :

- Les charges directes et indirectes issues du département « Générosité du Public » affectées conformément au tableau 2 ci-dessous ;
- 31% des temps de prospection du département des relations entreprises.

4 Définition, contenu et méthode de calcul de frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement sont constitués par des charges directes et indirectes non réparties sur les missions sociales et les frais de collectes. Ils sont ainsi constitués :

- Des dépenses du département secrétariat général, de la direction générale, et du département communication non affectées aux missions sociales et aux frais de collectes ;
- Une quote-part de la redevance internationale comptabilisée au cours de l'exercice comptable correspondant à la redevance liée aux frais de fonctionnement telle que définie par l'organisme WWF INTERNATIONAL.

6 Règles d'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice (Tableau 3)

Principe général : Toutes les ressources de la fondation sont affectées par emplois en distinguant les catégories suivantes :

- Autres produits
- Subventions publiques
- Autres fonds privés
- Ressources provenant de la générosité du public

Au sein de ces quatre catégories, chaque ressource est différenciée selon son statut affecté ou non par la volonté du tiers financeur.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

Ressources affectées

Ce sont les ressources affectées à un projet particulier selon la volonté du tiers financeur.

Ce sont principalement certains autres produits, les subventions publiques, les mécénats affectés, les dons affectés.

Au niveau du CER, ces ressources sont affectées intégralement aux emplois de l'année selon la volonté du tiers financeur.

Ressources non affectées

Ce sont les ressources non affectées à un projet particulier. La fondation définit alors certaines règles d'affectation :

-Missions sociales

Les missions sociales non financées par les ressources affectées sont financées en priorité par le mécénat non affecté. Le reliquat est financé par les ressources issues de la générosité du public.

-Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds sont financés en priorité par le mécénat non affecté, par les autres produits issus des fonds propres et en dernier lieu par les ressources issues de la générosité du public.

- Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement sont ventilés selon le prorata des frais de fonctionnement de l'exercice par rapport au total des emplois de l'exercice.

Lorsque des dépenses sont financées par des fonds propres non issus de la générosité du public, ceux-ci sont mentionnés dans la colonne correspondante.

- Excédent de l'exercice

L'excédent de l'exercice est constitué par l'excédent de l'ensemble des produits de l'année sur l'ensemble des dépenses de l'année.

Il est donc ventilé au prorata de chacune des recettes non affectées.

TABLEAU DE PASSAGE DE LA COMPTABILITE AU CER	EMPLOIS												TOTAL
	1 - MISSIONS SOCIALES				2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU CR	II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES	
	1.1 Réalisées en France		1.2 Réalisées à l'étranger										
	- Actions réalisées directement	- Versements à d'autres organismes agissant en France	- Actions réalisées directement	- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	3-1 - Frais de fonctionnement de l'exercice	3-2 - Frais de fonctionnement exceptionnels				
Achats de marchandises	12 569				1 306	41		1 154		15 071			15 071
Achats de matières premières et de fournitures	359				6 603			791		7 753			7 753
Charges externes	3 586 852	-	71 343	-	3 938 886	102 907	-	1 939 040	-	9 639 027	-	-	9 639 027
Impôts et Taxes	3 353	-	-	-	92	-	-	60 687	-	64 131	-	-	64 131
Charges de personnel *	7 529 732	-	296 476	-	798 810	328 024	35 096	411 388	-	9 399 526	-	-	9 399 526
Autres Charges	25 912	-	-	-	6	-	-	17 776	-	43 694	-	-	43 694
Contributions versées	-	640 972	-	3 161 558	-	-	-	744 531	-	4 547 061	-	-	4 547 061
Dotations aux provisions et amortissements	31 647	-	-	-	-	-	-	475 593	-	507 240	21 471	-	528 711
Charges financières et exceptionnelles	-	-	-	-	-	-	-	25 501	5 039	30 540	1 727	-	32 267
Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 186 835	2 186 835
TOTAL	11 190 425	640 972	367 818	3 161 558	4 745 703	430 972	35 096	3 676 462	5 039	24 254 044	23 199	2 186 835	26 464 077

* Dont 631 K€ de Taxe sur les salaires

REPARTITION DES CHARGES DU DEPARTEMENT GENEROSITE DU PUBLIC PAR CANAUX

	en €	MISSIONS SOCIALES (%)	FRAIS DE COLLECTE (%)	MISSIONS SOCIALES (€)	FRAIS DE COLLECTE (€)
Fidélisation	402 259	19%	81%	75 882	326 377
Journaux	426 989	47%	53%	201 698	225 292
Prospection	3 046 437	27%	73%	810 288	2 236 149
PA	420 937	0%	100%	-	420 937
Middle / gd do & legs	298 661	0%	100%	1 476	297 186
Mobilisation / évènements (*)	703 605	90%	10%	631 374	72 232
Digital	261 314	5%	95%	14 231	247 083
Autres	78 267	0%	100%	-	78 267
TOTAL couts	5 638 471	31%	69%	1 734 949	3 903 522

(*) transféré au département communication en fin d'exercice

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	EMPLOIS DE L'EXERCICE En Euros	RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC						AUTRES FONDS PRIVES					SUBVENTIONS PUBLIQUES (1)	SUBVENTIONS PUBLIQUES Report de ressources non utilisées (1)	Autres Produits	REPRISE PROVISION	Fonds propres non issus de la Générosité du public	TOTAL EMPLOIS FINANCES
		DONS MANUELS (4)	DONS MANUELS (2)	LEGS ET AUTRES LIBERALITES (4)	LEGS ET AUTRES LIBERALITES (4)	AUTRES PRODUITS (4)	REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES	DONS SOCIETES (5)	DONS SOCIETES (2)	DONS RESEAU (2)	DONS ASSOCIATI ⁶	REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES EN						
		NAF	AFFECTES	NAF	AFFECTES	NAF	(N-1)	NAF	AFFECTES	AFFECTES	AFFECTES	(N-1)	AFFECTES	AFFECTES (N-1)	NAF			
Montant à affecter	28 049 925	14 831 316	739 251	2 162 091	-	20 662	273 652	2 254 275	2 686 693	492 334	555 026	741 510	2 144 173	-	1 117 089	31 852	-	28 049 925
1 - MISSIONS SOCIALES	15 360 773	6 963 219	- 40 433	1 655 962	-	15 825	273 652	1 295 595	1 279 543	492 334	555 026	741 510	2 080 173	-	48 368	-	-	15 360 773
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	5 211 771	4 753 948	-	-	-	-	-	430 972	-	-	-	-	-	-	26 851	-	-	5 211 771
- Frais d'appel à la générosité du public	4 745 703	4 718 853	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26 851	-	-	4 745 703
- Frais de recherche des autres fonds privés	430 972	-	-	-	-	-	-	430 972	-	-	-	-	-	-	-	-	-	430 972
- Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	35 096	35 096	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35 096
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 681 500	1 902 137	-	328 182	-	3 136	-	342 175	-	-	-	-	64 000	-	1 041 871	-	-	3 681 500
- Frais d'information et de communication	352 531	341 793	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 738	-	-	352 531
- Frais administratifs et services communs	3 323 930	1 555 305	-	328 182	-	3 136	-	342 175	-	-	-	-	64 000	-	1 031 133	-	-	3 323 930
- Frais administratifs et services communs exceptionnels	5 039	5 039	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 039
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU	24 254 044	13 619 304	- 40 433	1 984 144	-	18 961	273 652	2 068 741	1 279 543	492 334	555 026	741 510	2 144 173	-	1 117 089	-	-	24 254 044
II a - Dotations aux provisions	23 199	23 199	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23 199
II b - Reprise des provisions	-	31 852	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31 852	-	-
III - Engagement à réaliser sur ressources affectées	2 186 835	-	779 684	-	-	-	-	-	1 407 150	-	-	-	-	-	-	-	-	2 186 835
IV - EXCEDENT DE L'EXERCICE	1 585 848	1 220 666	-	177 947	-	1 701	-	185 534	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 585 848
TOTAL VENTILE PAR RESSOURCES	28 049 925	14 831 316	739 251	2 162 091	-	20 662	273 652	2 254 275	2 686 693	492 334	555 026	741 510	2 144 173	-	1 117 089	31 852	-	28 049 925
TOTAL GENERAL	28 049 925	17 753 320						273 652	5 988 329			741 510	2 144 173	-	1 117 089	31 852	-	28 049 925

Les commentaires ci après ont été établis par ordre de priorisation d'affectation des ressources

- (1) Par définition, les subventions sont affectées à des projets définis entrant dans les missions sociales de la Fondation
- (2) Il s'agit des dons affectés par des tiers à des missions sociales de la Fondation et au frais de recherche des autres fonds privés
- (3) Les autres produits et notamment les produits financiers et produits exceptionnels ont été ventilés sur la base des affectations analytiques
- (4) Les legs, autres libéralités et dons manuels non affectés servent à couvrir les emplois des missions sociales, les frais de fonctionnement et les frais de recherche de fonds.
- (5) Les dons sociétés non affectés servent à couvrir les emplois des missions sociales, les frais de fonctionnement et les frais de recherche de fonds.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

EMPLOIS DE L'EXERCICE en euros	Emplois de 2019/2020 = Compte de Résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019/2020 (3)	RESSOURCES DE L'EXERCICE en euros	Ressources collectées sur 2019/2020 = Compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019/2020 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		7 743 780
1 - MISSIONS SOCIALES	15 360 773	8 868 224	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	17 753 320	17 753 320
1.1 Réalisées en France	11 831 397		1.1 Dons et legs collectés		
- Actions réalisées directement	11 190 425		- Dons manuels non affectés	14 831 316	14 831 316
- Versements à d'autres organismes agissant en France	640 972		- Dons manuels affectés	739 251	739 251
			- Legs et autres libéralités non affectés	2 162 091	2 162 091
			- Legs et autres libéralités affectés	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger	3 529 376		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	20 662	20 662
- Actions réalisées directement	367 818				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	3 161 558				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	5 211 771	4 753 948	2 - AUTRES FONDS PRIVES	5 988 329	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 745 703		3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 144 173	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	430 972		4 - AUTRES PRODUITS	1 117 089	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	35 096				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 681 500	2 233 455			
3-1 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT de l'exercice	3 676 462				
3-2 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT exceptionnels	5 039				
		15 855 627			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU C R	24 254 044		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU C R	27 002 911	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	23 199		II - REPRISES DES PROVISIONS	31 852	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	2 186 835		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 015 162	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (CF tableau des fonds dédiés)		506 033
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 585 848		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	28 049 925		VI - TOTAL GENERAL	28 049 925	18 259 353

VI- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par		-			
VII- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-			
VIII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		15 855 627	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		15 855 627
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		10 147 506

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Dépenses opérationnelles	268 252		Bénévolat	177 979	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	114 795	
Frais de fonctionnement et autres charges	24 522		Dons en nature		
TOTAL	292 775		TOTAL	292 775	